



Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4
T. : 819-879-6661
mrc.info@mrcdessources.com

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources, que le ***Règlement numéro 300-2026 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 577 500\$ pour le versement d'une quote-part à la Corporation de développement du Mont-Ham pour la mise à niveau des infrastructures sanitaires et d'eau potable au Parc régional du Mont-Ham***, a été adopté, le quinzième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-six (15 juillet 2026) et sera soumis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour approbation.

Tout contribuable peut s'opposer à l'approbation du règlement par la ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation en transmettant à cette dernière son opposition écrite au cours de la période de trente (30) jours qui suit la publication du présent avis à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation
Centre de gestion documentaire et du registraire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (QC) G1R 4J3

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources ou sur son site Web <https://mrcdessources.com/> ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce seizième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-six (16 juillet 2026).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier